



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pascal Broulis réélu à la présidence de la Conférence des gouvernements cantonaux

L'Assemblée plénière de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a réélu à sa présidence Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, pour un second mandat de deux ans, qui débutera le 1er janvier 2012. Cette réélection s'inscrit dans la volonté de la CdC de travailler dans la continuité au renforcement de son rôle dans la coopération intercantonale, la défense des intérêts des cantons et la promotion d'un fédéralisme vivant.

Attaché à une approche partenariale du fédéralisme, la CdC s'est engagée ces deux dernières années dans d'importants projets de politique fédérale. Le premier mandat présidentiel de Pascal Broulis a ainsi été marqué par le compromis obtenu sur le programme de consolidation de la Confédération. Ce compromis a conduit à un relèvement de 112 millions par an de la contribution de la Confédération à la péréquation financière. Dans ce même état d'esprit, la Confédération et les cantons ont décidé de renforcer ensemble l'encouragement de l'intégration des étrangers en augmentant les moyens disponibles à environ 110 millions de francs par année.

Ce premier mandat a permis à la CdC de renforcer encore l'action des cantons dans la défense efficace de leurs intérêts. Par exemple en matière de financement des institutions publiques de prévoyance, dossier dans lequel elle s'est montrée très active tout au long de la procédure parlementaire, avec la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Alors que le Conseil fédéral prévoyait d'exiger la recapitalisation complète de toutes les caisses de pension publiques, ce qui aurait coûté aux contribuables près de 100 milliards de francs au total en 40 ans, les Chambres fédérales ont finalement adopté en 2010 un compromis satisfaisant aux exigences de sécurité tout en occasionnant des coûts très nettement inférieurs.

Durant ces deux dernières années, la CdC a encore été particulièrement attentive aux dossiers de politique extérieure. Elle a adopté une réévaluation de la position des gouvernements cantonaux en matière de politique européenne et elle a proposé une série de réformes institutionnelles internes.

Pour ces deux prochaines années, la CdC, qui fêtera ses 20 ans en 2013, entend poursuivre et approfondir ces efforts. Le Dialogue Confédéral, soit les rencontres

officielles entre la CdC et le Conseil fédéral, ainsi que les « Stammtisch » des cantons, rencontres entre la CdC et le Conseil des Etats au cours des sessions parlementaires, seront autant d'occasions de renforcer le dialogue entre la Confédération et les cantons. Car les enjeux, dans une période qui s'annonce difficile sur le plan économique ne manqueront pas. Par ailleurs, les négociations avec l'Union européenne doivent continuer à être menées en étroite collaboration avec la CdC et les conférences spécialisées, que ce soit sur les questions institutionnelles ou en matière de fiscalité, d'agriculture ou d'énergie. En politique intérieure, la CdC souligne que la santé des finances fédérales lui tient particulièrement à coeur, mais que celle-ci ne doit pas être assurée au détriment des cantons. Tout nouveau transfert de charges sur les cantons devra ainsi être fermement rejeté.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 décembre 2011

DFIRE, Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat, 021 316 20 01 - Sandra Maissen, Secrétaire générale de la CdC, 031 320 30 00